

# Le CA en bref

22 septembre 2014

Conseil d'administration du CHU de Québec



**Le 22 septembre 2014, le conseil d'administration du CHU de Québec a tenu une séance ordinaire. Par ce bulletin, nous voulons vous communiquer l'essentiel des décisions entérinées par le conseil d'administration.**

## Gouvernance

Le conseil d'administration (C. A.) a entériné la nomination de M<sup>me</sup> France Tardif, à titre d'administratrice, en remplacement du poste laissé vacant par M<sup>me</sup> Carole Boisvert, pour la durée non écoulée du mandat.

Les membres du C.A ont élu les officiers du conseil d'administration

Président : M. Gaston Bédard

1<sup>er</sup> vice-président : M<sup>e</sup> Jean Beaupré

2<sup>e</sup> vice-président : M<sup>me</sup> Diane Jean

Secrétaire : M<sup>me</sup> Gertrude Bourdon, directrice générale

Le conseil d'administration a également nommé les membres qui formeront la nouvelle composition de comités du conseil. Pour obtenir la composition de ces comités, consultez le site Internet du CHU de Québec ([www.chudequebec.ca](http://www.chudequebec.ca)) :

- Comité de gouvernance et d'éthique présidé par M. Gaston Bédard
- Comité de vérification et de la performance présidé par M<sup>me</sup> Diane Delisle
- Comité de vigilance et de la qualité présidé par M<sup>me</sup> Maryse Laurendeau
- Comité des services aux clientèles présidé par M<sup>me</sup> Maryse Laurendeau
- Comité de la recherche, de l'enseignement et de l'évaluation présidé par M<sup>me</sup> Diane Jean
- Comité des ressources humaines présidé par M. Louis-Denis Fortin
- Comité des ressources technologiques et immobilières présidé par M. Steven Ross
- Comité du projet du nouveau complexe hospitalier : M. Michel Bergeron
- Comité de révision (plaintes) présidé par M. Michel Bergeron

## Santé financière

Le C. A. a adopté le régime d'emprunts à long terme, conformément aux dispositions de l'article 296 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2) ainsi qu'à l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière*.

## Nomination à un conseil d'administration

### Corporation « Les jardins Jean-Bosco inc. »

Les membres du C.A. ont nommé M. Denis Lavoie, à titre de représentant du CHU de Québec au conseil d'administration de la Corporation « Les Jardins Jean-Bosco inc. » pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2016, et ce, en remplacement de M. Denis Poliquin et ont renouvelé le mandat de M<sup>me</sup> Jacqueline Pelletier ainsi que de M. Martin Bolduc, du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2016.

### Fondation des amis de l'enfance (Québec) inc. (Manoir Ronald McDonald)

Les membres du C.A. ont désigné les personnes suivantes au conseil d'administration de la Fondation des Amis de l'Enfance (Québec) inc. :

- M. Pierre Faguy, retraité du CHU de Québec
- D<sup>re</sup> Christine Houde, pédiatre
- M<sup>me</sup> Suzanne Martel, directrice clientèle – mère-enfant et santé de la femme

## Affaires courantes

### Nouveau complexe hospitalier

Les membres du C. A. ont entériné le plan clinique de la radio-oncologie du nouveau complexe hospitalier (NCH) et autorisé la Direction du NCH à le déposer à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale tel que requis. Notons que le plan clinique a fait l'objet d'une recommandation du comité intégrateur du NCH et que le projet respecte les échéanciers prévus.

### Adoption et mise à jour de politiques, procédures et règlements

L'adoption de ces documents s'inscrit dans la volonté de poursuivre l'implantation de la fusion de même qu'une culture intégrée de qualité et de sécurité dans l'ensemble de l'organisation. Ils abrogent tout autre document antérieur portant sur les mêmes objets adoptés par le conseil d'administration de l'ex-CHA et celui de l'ex-CHUQ.

- Politique et procédure relatives aux frais d'évaluation des protocoles de recherche par le comité d'éthique de la recherche du CHU de Québec.
- Règlement du CHU de Québec sur la délégation de signature de certains actes, documents ou écrits.

### Rapport annuel d'activités

Les membres du conseil d'administration ont pris acte du rapport annuel 2013-2014 du Programme de prévention et contrôle des infections du CHU de Québec.

## Affaires cliniques et professionnelles

### Entente de service en chirurgie orthopédique entre le CHU de Québec, le Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet

Le conseil d'administration a entériné une entente de service en chirurgie orthopédique entre le CHU de Québec, le Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches afin d'y effectuer divers types de chirurgie.

### Modification au plan d'organisation de départements et services cliniques

#### Nomination de chefs de département et de service médicaux:

Les membres du C.A. ont procédé aux nominations suivantes :

- D<sup>r</sup> Bruno Larocque: chef du Département de chirurgie, pour une période de quatre ans.
- D<sup>re</sup> Yvonne Molgat : chef du Département d'ophtalmologie, pour une période de quatre ans.
- D<sup>r</sup> Jacques Chabot : chef du Service d'anesthésiologie du CHUL, pour une période de deux ans.

## Recherche, enseignement et évaluation

### Alliance Santé Québec

À titre de membre signataire de l'Alliance Santé Québec, les membres du CA ont entériné la Déclaration d'engagement du CHU de Québec qui s'engage, dans le respect de sa propre mission et de sa planification stratégique 2014-2020, à :

- Promouvoir les valeurs, la mission et les objectifs de l'Alliance au sein de notre organisation et dans la région, et à en être les ambassadeurs à l'extérieur;
- Intégrer, dans le plan stratégique de notre organisation, nos engagements envers l'Alliance en matière de soutien au développement de la recherche et de l'innovation et de son transfert dans les pratiques;
- Promouvoir la mise en place d'un système de santé et de services sociaux qui intègre le concept de santé durable, lequel accorde autant d'importance à la recherche et à l'innovation qu'aux meilleures pratiques en prévention et en offre de soins, ainsi qu'à sa contribution au développement économique régional;
- Mettre en valeur de manière continue l'impact majeur d'un tel système sur le bien-être collectif et sur l'économie régionale;
- Participer de façon proactive aux activités de l'Alliance en mobilisant des ressources à cet effet;
- Favoriser la mise en place, le soutien et l'évolution d'une gouvernance saine, participative, adaptée et suivant les meilleures pratiques, dans l'intérêt de l'ensemble de ses membres;
- Maintenir une structure de gouvernance légère, ouverte et créative et soutenir financièrement l'Alliance;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Alliance et à son succès, tant au sein des instances du CHU de Québec que dans la région, ainsi qu'ailleurs au pays et dans le monde.

La prochaine séance publique du conseil d'administration se tiendra

**le lundi 24 novembre 2014  
à la salle Sanofi-Aventis (L0-19)  
de l'Hôpital du Saint-Sacrement.**